no. 26

LETTRE DV DVC DE Bouquincan enuoyee à Monsieur de Toyras. Auec la responce dudit sieur de Toyras.



A PARIS,
Par IEAN FVSY, ruë S. Iacques,
M. DC. XXVII.



LETTTRE DV Duc de Bouquincan à Monsieur de Toiras, auec la response.

MONSIEVR,
Le desir que i'ay de témoigner en toutes occasions combien i'estime & prise les personnes de qualité & merite, me fera tousiours proceder en leur endroit, auec toute sorte de cour-

toiſie. I'eſpere que ie me ſuis comporté juſques icy en voſtre endroit de ceſte ſorte, autant que la loy des armes me l'a pù permettre. En continuation dequoy, auant que la ſuite des affaires m'oblige à prendre d'autres conſeils & changer de procedé, i'ay troué bon de vous exhorter à la conſideration de vos neceſſitez, leſquelles vous auez deſia enduré auec grāde patience. Voſtre courage vous pourroit porter à le continuer iuſques à

l'extremité, ſur des vaines eſperances de ſecours au preiudice de voſtre ſeurté. Pour ces cauſes & pour le regret que i'aurois de vous voir arriuer plus grād déplaiſir, auons iugé conuenable vous coniurer à vous rendre entre nos mains, auec ceux qui ſont de voſtre compagnie ſous voſtre charge, enſemble la place par vous occupee, ſous des conditions honorables que vous ne deuez eſperer à l'aduenir, ſi vous m'obligez à pourſuiure

les moyens que i'ay d'accomplir mes deſſeins, & que vous portiez les affaires à l'extremité. Attendant voſtre reſponſe, ie demeureray,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur.

LE DVC DE BOVQVINCAN.

De noſtre bord le 1. Septembre 1627.

RESPONSE



RESPONSE DE Monſieur de Toyras au Duc de Bouquincan.



ONSIEVR, Vos courtoiſies ſont cognuës à tout le monde, & eſtant faittes auec le iugement que vous y apportez, elles doiuent eſtre principalement attenduës de ceux qui ſont des bonnes actions. Or ie n'en trouue point de meilleure

que d'employer ſa vie pour le ſeruice du Roy. Ie ſuis icy pour cela, auec quantité de braues gens, dont le moins reſolu ne croiroit pas auoir ſatisfait à ſoy-meſme, s'il n'auoit ſurmonté toutes difficultez pour ayder à conſeruer ceſte place. Ainſi, ny le deſeſpoir de ſecours, ny la crainte d'eſtre mal traitté en vne extremité, ne me peuuent faire quitter vn ſi genereux deſſein. Comme auſſi ie me ſentirois indigne d'aucune de vos fa-

ueurs, ſi i'auois obmis vn ſeul point de mon deuoir en cette action, dont l'iſſuë ne peut eſtre que fort honorable. Et d'autant plus que vous aurez contribué à cette gloire, d'autant plus ſeray-ie obligé d'eſtre toute ma vie,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur.

TOYRAS.

De la Citadelle de Ré ce 1. Septembre mil ſix cens vingt-ſept.

Ces deux Lettres, asçauoir celle du Duc de Bouquincan, & la coppie de celle de Monsieur de Toyras ont esté apportées à sa Majesté par le Sieur de Taraube, apres auoir porté les viures & munitions auec les Pinasses dans la Citadelle de Ré, & apres estre repassé auec lesdittes Pinasses, estant arriué aupres de sa Majesté ce treziéme Septembre mil six cens vingt-sept.